

—Lue une lettre de la Compagnie des Chars Urbains offrant de placer ses rails au milieu du chemin sur la rue Saint-Denis, de la rue DeFleurimont à la rue Bélanger, si la Ville veut payer le coût de l'ouvrage.

Après délibération, il est

Résolu: De demander aux avocats de la Ville d'étudier la question et de faire rapport quant à l'obligation de la Ville de contribuer aux frais d'enlèvement de ces rails.

—MM. les échevins L.-A. Lapointe et Lévy représentant le quartier Est, étant présents, la question de changer la route des rues Guy-Beaver Hall, et de l'avenue DeLorimier est étudiée, et sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant de changer la route des rues Guy-Beaver Hall et de l'avenue DeLorimier en dirigeant les chars vers l'Est sur la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Gosford, descendant la rue Gosford jusqu'à la rue Craig et continuant vers l'Est sur la rue Craig comme ci-devant.

—Il est de plus

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant que la route suivie par les chars Windsor et Saint-Laurent soit changée en dirigeant les chars vers l'Est sur la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue des Inspecteurs, et vers le sud de la rue des Inspecteurs à la rue Notre-Dame, et vers l'Est sur la rue Notre-Dame pour continuer comme à présent, et de plus qu'instructions soient données à la Compagnie des Chars Urbains de placer la voie simple nécessaire sur la rue des Inspecteurs, de la rue Saint-Jacques à la rue Notre-Dame pour se conformer au changement demandé, et de plus, d'enlever sans délai, la voie actuellement placée sur la rue Chaboillez.

REQUETES, ETC.

—De la "Denis Advertising Co.," protestant contre l'octroi du contrat pour les plaques pour les noms des rues à un autre soumissionnaire.

Résolu: D'informer la "Denis Advertising Co." que la Commission de la Voirie n'a fait que se conformer strictement à la résolution du Conseil par laquelle ce contrat pour les numéros a été accordé à la "Denis Advertising Co." et de plus, qu'une copie de ladite résolution du Conseil fut envoyée à ladite compagnie.

—De MM. O. Martineau & Fils offrant de vendre de la pierre cassée (débris de pierre écarrie) à 50 cents le voyage non livré.

Référé à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

—De la succession John O'Gilvie, demandant que la Ville paye la moitié du coût d'un trottoir d'asphalte vis-à-vis le Queen's Block, sur la rue Sainte-Catherine.

Résolu: D'informer ladite succession que la Ville a déjà contribué pour la moitié du coût dudit trottoir et que le coût du nouveau trottoir devra être entièrement payé par la succession.

—De la Compagnie des Terres du Parc Amherst demandant que les rues Amherst, DeFleurimont, Beaubien, Comte et Saint-Zotique soient réparées.

Résolu: Qu'instruction soit donnée à l'inspecteur de la Ville de réparer lesdites rues avec la pierre sortie des tranchées faites pour les égouts.

—De la succession James H. Peck, offrant de donner le terrain requis pour la continuation de la rue Hutchison vers l'avenue des Pins, sujet à certaines conditions, en ouvrant de nouveau et améliorant la rue; et aussi avec l'exemption de taxe d'égouts sur l'avenue des Pins et la rue Hutchison en faveur de la succession.

Résolu: Que les exécuteurs de ladite succession soient informés que la Commission est prête à recommander l'acceptation gratuite et sans condition de cette partie de la rue Hutchison.

—De M. E.-R. Décary, N.P., représentant la succession James Robertson, offrant de céder l'avenue Selkirk gratuitement et sans conditions.

Référée à l'Inspecteur de la Ville pour les plans et rapport.

—De MM. White & Buchanan, avocats, de la part de la succession Bagg, au sujet de la cession projetée de l'avenue Bagg.

Résolu: D'informer MM. White & Buchanan que la Ville fera préparer l'acte de cession, lorsque ladite succession cédera le terrain en question gratuitement et sans conditions.

—De M. F. Groleau demandant un trottoir permanent au coin des rues Notre-Dame et Davidson.

—The letter of the Montreal Street Railway Co. was read offering to place its tracks in the middle of the road on St. Denis street, from DeFleurimont street to Bélanger street, if the City will pay the cost of the work.

After deliberation, it was

Resolved: That the City Attorneys be requested to study the question and report as to whether or not the City is bound to contribute towards cost of removing said tracks.

—Ald. L. A. Lapointe and Lévy representing East ward, being present, the question of amending the Guy-Beaver Hall and DeLorimier avenue route was taken up, and on motion of Ald. Bastien, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said Guy-Beaver Hall and DeLorimier avenue route be amended by operating the cars eastwards on Notre-Dame street as far as Gosford street and down Gosford street to Craig street and eastwards on Craig street as at present provided.

—It was furthermore

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Windsor and St. Lawrence street car route be amended by operating cars eastwards on St. James street to Inspector street, and southwards on Inspector street to Notre-Dame street, and eastwards on Notre-Dame street to continue as at present, and furthermore that the Montreal Street Railway Co., be instructed to lay the necessary single track on Inspector street, from St. James street to Notre-Dame street in order to comply with said amendment, and furthermore that the track presently laid on Chaboillez street be removed without delay.

PETITIONS, ETC.

—From the Denis Advertising Co., protesting against the awarding of contract for street name plates to another firm.

Resolved: That the Denis Advertising Co., be informed that the Road Committee acted strictly in conformity with the resolution of Council by which the contract for numbers was awarded to the Denis Advertising Co., and furthermore that a copy of said resolution of Council be transmitted to said company.

—From Messrs. O. Martineau & Son, offering to sell broken stone (refuse of dressed stone) at 50 cents per load, not delivered.

Referred to City Surveyor for report.

—From estate John O'Gilvie, asking that the City pay one-half cost of an asphalt sidewalk to be placed in front of Queen's block, St. Catherine street.

Resolved: That said estate be informed that the City has already contributed one-half cost of said sidewalk and that the cost of new sidewalk must be paid by the estate.

—From the Amherst Park Land Co., asking that Amherst, DeFleurimont, Beaubien, Comte and St. Zotique streets be repaired.

Resolved: That the City Surveyor be instructed to repair said streets with the stone taken out of the trenches made for the sewers in said streets.

—From estate late James H. Peck, offering to cede land required for extension of Hutchison street towards Pine avenue, subject to certain conditions *re* opening and improving the street and also exemption from sewerage assessments on Pine avenue and Hutchison street.

Resolved: That executors of said estate be informed that the Committee is prepared to recommend that said portion of Hutchison street be accepted gratuitously and unconditionally.

—From Mr. E. R. Décary, N.P., on behalf of estate James Robertson, offering to cede Selkirk avenue gratuitously and unconditionally.

Referred to City Surveyor for plans and report.

—From White & Buchanan, advocates, on behalf of estate Bagg anent cession of Bagg avenue.

Resolved: That Messrs. White & Buchanan be informed that the City will have the deed of cession prepared when the said estate cedes gratuitously and unconditionally the land in question.

—From Mr. F. Groleau for a permanent sidewalk at the corner of Notre-Dame and Davidson streets.